

**Syndicat Intercommunal
des eaux des vallées de Serre et d'Olt**
Route de St Laurent d'Olt
12560 Campagnac

Reçu le 17/09/2012

Campagnac, le 14/09/18

Objet : La qualité de l'eau au robinet dans les Vallées de la Serre et d'Olt

Madame, Monsieur,

Votre eau coule à votre robinet 24h sur 24 et 7 jours sur 7 mais ces dernières semaines ont semé le doute quant à la confiance que vous lui portiez. Pourtant, soyez en sûr, elle peut conserver la place qu'elle occupait dans votre quotidien sans défiance. Mais, nous direz-vous, comment en être sûr et comment savoir ce qu'il se passe ? Ces quelques lignes sont là pour répondre à ces questions et conforter la confiance en ce partenaire de votre quotidien.

1 mois de goût et d'odeur inhabituels sous surveillance de l'ARS (Agence Régionale de Santé)

C'est la semaine du 6 août qu'un goût et une odeur inhabituels ont été signalés par les habitants des Vallées de la Serre et d'Olt au centre d'appel de SUEZ. Immédiatement, les agents SUEZ ont procédé à des analyses pour vérifier la potabilité de l'eau et à des contrôles pour tenter d'identifier l'origine. Ces odeurs et ce goût étaient présents de manière très prononcée à la ressource même de l'eau, au forage de la nappe phréatique. Cependant, l'eau était potable au regard des critères de potabilité imposés par la réglementation.

La semaine suivante, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a pratiqué à ses propres analyses dont les résultats obtenus après quelques jours ont abouti aux mêmes conclusions : l'eau était potable, donc consommable, mais une odeur et un goût dissuadaient nos papilles habituées à une eau inodore. L'ARS, au titre du principe de précaution, a décidé d'une restriction d'usage le 17 août à 15h : l'eau a été déclarée prudemment impropre à la consommation.

Dès que cette décision a été prise, SUEZ a mobilisé ses équipes aux côtés des élus locaux, pour distribuer de l'eau en bouteille aux habitants des communes adhérentes au syndicat d'eau, afin que l'eau ne fasse pas défaut aux usages vitaux du quotidien. En parallèle, SUEZ a mobilisé son laboratoire national de recherches et d'expertise sur l'eau et l'environnement (CIRSEE) pour, malgré ces odeurs et goûts inhabituels, confirmer la potabilité de l'eau. Lui aussi, en est arrivé à la même conclusion : aucun élément toxique n'était présent dans l'eau qui continuait de répondre aux critères de potabilité, ne présentant aucun danger pour sa consommation.

Une eau à votre robinet, sans danger pour la santé

Parallèlement, l'ARS a mené ses propres investigations et, au vu de ses constatations, elle a levé la restriction d'usage le 23 août, restaurant le caractère consommable de l'eau, sans danger pour la santé. Ce goût et cette odeur, aussi incommodes qu'ils soient, n'ont pas altéré la potabilité de l'eau qui coule de votre robinet.

Toutefois, étonnés de la persistance du phénomène, le Syndicat Intercommunal de la Vallée de Serre et d'Olt (VASO), autorité responsable de la production et de la distribution d'eau sur le territoire, a souhaité s'appuyer sur l'interconnexion avec le Syndicat du Massegros pour alimenter en eau les foyers d'une partie du territoire et maintenir à disposition un stock d'eau en bouteille en cas de constat d'odeurs et de mauvais goût.

...

Reçu le 17 SEP. 2019

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Les analyses, menées par l'ARS et SUEZ, n'ont révélé aucune origine bactériologique au mauvais goût et aux odeurs.

L'expertise du laboratoire national de SUEZ a mis en lumière la présence d'une molécule en quantité infinitésimale tant dans la ressource que dans le réseau de distribution. C'est cette molécule qui explique cette odeur et ce goût de « bouchon », de « terre moisie ». Elle résulte généralement d'une biotransformation par des microorganismes d'origine naturelle infiltrés dans la nappe. L'origine de l'infiltration dans la nappe est difficilement décelable dans un délai très court, car celle-ci s'étend sur un large périmètre. Toutefois, bien évidemment, des recherches ont été engagées et se poursuivent.

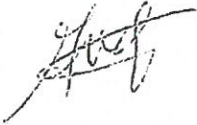
Cependant, il est possible que le phénomène persiste, voire se reproduise. C'est pourquoi le Syndicat met tout en œuvre pour apporter une solution durable dans les meilleurs délais en collaboration avec SUEZ et les services de l'Etat.

Le temps que des dispositions nouvelles soient effectives, et dans le cas où le phénomène perdurerait, retenez que l'eau demeure potable et propre à la consommation, même si le goût et l'odeur sont altérés.

Vous remerciant de votre confiance et restant à votre écoute,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Gérard AFFRE



Président du Syndicat de VASSO